

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 02573

Numéro SIREN : 911 438 935

Nom ou dénomination : AAA Advisory

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/024070

Société Par Action Simplifiée
Capital Social : 100 Euros
Siège Social : 4 rue de la République 69001 Lyon
R.C.S. de LYON

PROCES VERBAL DU 18 JUIN 2022

DECISION DU PRESIDENT

L'an deux mille vingt-deux, le 18 juin, à 11h00, au siège social de la société AAA Advisory.

Monsieur SAMBUKUMARAN Saajevan, président de AAA Advisory, dont le siège social est situé au 4 rue de la République 69001 Lyon. SIRET 911438935.

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Suite à la démission de Monsieur SAMBUKUMARAN Saajevan, ayant pris effet au 18/06/2022, le Président souhaite, comme le prévoit l'article 26 des statuts de, donner mandat à une personne physique pour le remplacer en qualité de Président.

II – A fixé à l'ordre du jour :

- Nomination de Madame SAWANE Fatem en qualité de présidente.

III – A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président nomme, à compter du 18 juin 2022 à 11h00, en qualité de Présidente, Madame Sawane Fatem né le 06/12/1995 demeurant au 3 rue Jacques Decour 78210 Saint-Cyr-L'Ecole pour une durée égale à celle des fonctions du Président sortant.

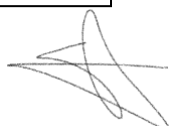
Conformément à l'article 8 des statuts, et sauf limitation fixée par décision ultérieure, la Présidente entrante dispose des mêmes pouvoirs de direction que le Président sortant.

DEUXIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Pour les anciens associés et
Président
SAMBUKUMARAN Saajevan



SAWANE Fatem
Bon pour acceptation des
fonctions de Président

